



**PROGRAMME DE FORMATION**

**CAP ESTHETIQUE, COSMETIQUE, PARFUMERIE**

**Sans enseignements généraux**

Le CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie est un diplôme de niveau 3 visé par l'État.

**Prérequis**

Titulaires d'un des diplômes ci-dessous dispensant des matières générales :

- Autre diplôme de niveau 3 ou supérieur
- Titre RNCP de niveau 3 ou supérieur
- Diplôme de niveau 4 obtenu en Union européenne avec la langue française obligatoire

**Mode de formation**

En initial ou en alternance

**Durée et rythme de la formation**

Variable en fonction de la formule de formation choisie :

Formule	Mode	Durée	Rythme
CAP 1 an Alternance	Alternance	400 h minimum de formation en CFA et 1365 h en entreprise	25 % du temps du contrat, soit entre 2 jours par semaine
CAP 1 an Adultes	Initial temps plein	Environ 32 semaines soit 128 jours (dont 12 semaines consacrées aux PFMP selon le référentiel)	Du lundi au vendredi selon calendrier annuel
CAP DUO 2.0 (FOAD)	Initial mixte	Formation à distance, incluant 70h de formation pratique en centre	Rythme personnel + 2 Semaines intensives en présentiel en février et en avril de l'année scolaire en cours

**Objectif de la formation**

Préparation et obtention du CAP Esthétique Cosmétique et Parfumerie

### Référentiel d'activités professionnelles CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e) spécialisé(e) en :

- Techniques de soins esthétiques visage, mains et pieds
- Techniques de maquillage visage et ongles
- Techniques esthétiques liées aux phanères
- Conseil à la clientèle et vente de produits et prestations esthétiques

Il (elle) conduit les activités professionnelles de l'institut de beauté et de bien-être

### Emplois concernés

Les emplois pour ces professionnels se situent dans de nombreux secteurs, qui se distinguent par leurs spécificités. Les métiers visés relèvent :

- Soit de l'esthétique et de la cosmétique dans ses dimensions d'innovation, de qualité des soins et dans celles de management et gestion d'instituts,
- Soit de la production industrielle dans le cadre de la conception, du développement, du contrôle et de l'évaluation de nouveaux produits, techniques et appareils,
- Soit d'animations commerciales, de sessions de formation pour des marques : produits cosmétiques, matériels et appareils pour l'esthétique.

Son activité consiste à :

- Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations,
- Accueillir, conseiller le ou la client(e), vendre des produits cosmétiques et de parfumerie, des prestations de services
- Assurer la gestion des rendez-vous, du stock, des encaissements et du suivi clientèle.

Emplois concernés : esthéticien(ne), esthéticien(ne)-vendeur(se), conseiller(ère) de vente de beauté, manucure.

### Modalités d'évaluation

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).

#### Tout au long de la formation :

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- Évaluations écrites sur support papier
- Évaluations écrites sur support informatique
- Évaluations orales et de compréhension



- Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en trois trimestres avec envoi des trois bulletins trimestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.
- Examen blanc sur le deuxième trimestre correspondant scrupuleusement au règlement d'examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.
- Passage de l'examen final :
  - Forme globale ou progressive (par bloc) selon le choix des candidats
  - Possibilité de valider les blocs séparément

#### Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théorique, TD, évaluations
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéo) reliés à un PC portable utilisé par le formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) sont tels qu'imposés par les référentiels de certification.

#### Encadrement de l'étudiant

##### Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de trimestre par le professeur référent et la responsable pédagogique, convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque trimestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

##### En plus, pour les formules hebdomadaires ou en alternance

- Réunion mensuelle des déléguées en présence de la responsable pédagogique, afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formations en étant à l'écoute des étudiant(e)s
- Réunion parents-professeurs annuelle pour permettre la rencontre entre les parents-étudiant(e)s et les formateurs.

##### Au niveau des PFMP

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes sont assurées par la responsable des relations entreprises.

##### Au niveau de l'alternance

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi des périodes sont assurées par le responsable des relations entreprises.



## Référentiel de certification

PÔLES D'ACTIVITÉS		ACTIVITÉS	
Pôle 1	<b>TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS</b> Soins de beauté et de bien-être	1. A	Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
		1. B	Réalisation de maquillage du visage
		1. C	Information, conseil et conduite d'une prestation UV
Pôle 2	<b>TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES</b>	2. A	Réalisation d'une épilation
		2. B	Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
		2. C	Réalisation de soins des ongles
		2. D	Réalisation de maquillage des ongles
Pôle 3	<b>CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE :</b> Relation avec la clientèle et vie de l'institut	3. A	Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
		3. B	Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
		3. C	Suivi et fidélisation de la clientèle
		3. D	Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
		3. E	Organisation du planning de rendez-vous
		3. F	Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être



## Définition des épreuves - Règlement d'examen

Spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie » de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)	Scolaires (Établissements privés hors contrat)		
			Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités)	Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités)		
			Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Formation professionnelle continue (Établissements privés)		
				Enseignement à distance Candidats individuels		
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée	
<b>UNITES PROFESSIONNELLES</b>						
EP1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	UP1	6 <sup>(1)</sup>	CCF <sup>(3)</sup>	Ponctuel Pratique et écrite	3 H 45 <sup>(2)</sup>	
EP2 – Techniques esthétiques liées aux phanères	UP2	4	CCF	Ponctuel Pratique et écrite	2 H 30	
EP3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	UP3	4	CCF	Ponctuel orale	40 mn	
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL</b>						
EG1 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 15	
EG2 – Mathématiques – sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h	
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel		
EG4 – Langue vivante	UG4	1	CCF	Ponctuel oral	20 mn	
Épreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques <sup>(4)</sup>	UF	1	CCF	Ponctuel Écrit et pratique	1H30	

(1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

(3) – CCF : Contrôle en cours de formation

(4) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

## Programme de Formation

### Bloc 1 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds - soins de beauté et de bien être

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillages du visage
- Mettre en œuvre les protocoles de transmission d'information, de conseil et de conduite d'une prestation UV

### Bloc 2 - Techniques esthétiques liées aux phanères

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de coloration de cils ou de sourcils
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins des ongles
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

### Bloc 3 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut

- Accueillir et identifier les attentes, les motivations et les besoins de la clientèle
- Prendre en charge, suivre et fidéliser la clientèle
- Conseiller et vendre des prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Mettre en valeur et promouvoir les produits et les prestations
- Organiser un planning de RDV
- Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

## Indicateurs de résultats

- 100% de réussite à l'examen final en 2023,
- 9% de rupture en cours d'année en initial et 40% en apprentissage
- 27,3% de nos élèves entrent sur le marché du travail. (Résultats sur l'analyse des réponses à date)
- 54 % poursuivent leurs études
- [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\\$33615\\$CAP](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP$33615$CAP)

## Equivalences et passerelles

- Pas d'équivalence au CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie
- Passerelle possible entre les différentes formules de CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

## Modalités et délais d'accès

- Pré-sélection sur dossier de candidature
- Entretien individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'apprentissage (employeur, élève, école) L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation



### Prochaine rentrée scolaire :

Pour les initiaux : 13 septembre 2024

Pour les alternants : 2 septembre 2024

### Tarifs :

- Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) : prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise
- Formation initiale : 90€ frais d'inscription ; 4450€ l'année (Possibilité d'échelonnement mensuel) ; Kit 1<sup>er</sup> équipement : 890€
- Formation Foad : 90€ frais d'inscription ; 1900€ l'année (Possibilité d'échelonnement mensuel) ; Kit 1<sup>er</sup> équipement : 890€

### Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, l'école DE LUCA s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter : Valérie Weillaert- [vweillaert@ecoledeluca.fr](mailto:vweillaert@ecoledeluca.fr) - 03 20 06 88 14

### Code RNCP

CAP - Esthétique Cosmétique Parfumerie certifié au Répertoire national des certifications professionnelles :  
**RNCP39030**

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028